

PROPOSITION DE LOI NOGAL

jeu 16/01/2020 - 09:00

Source *Baticopro.com*

Les professionnels immobiliers, grands gagnants de la proposition de loi Nogal.

IMMOBILIER > ACTEURS ET MÉTIERS

Les professionnels immobiliers, grands gagnants de la proposition de loi Nogal ?

Lina Trabelsi, le 15/01/2020 à 17:17



Le député de Haute-Garonne Mickaël Nogal présente son rapport "Louer en confiance" le 18 juin 2019 à l'Assemblée nationale. © Lina Trabelsi pour Batiactu

RAPPORTS LOCATIFS. Au lendemain de sa présentation à la presse par son auteur, le député (LREM) Mickaël Nogal, la proposition de loi visant à pacifier les relations entre locataires et bailleurs divise encore.

Après son rapport "Louer en confiance" présenté en juin 2019, qui s'appuyait sur 37 propositions, le député (LREM) de Haute-Garonne Mickaël Nogal est revenu ce mardi avec une proposition de loi orientée autour de trois grandes mesures, qui sera étoffée de quelques décrets. Alors qu'il martèle sa volonté de "*réconcilier les locataires et les propriétaires*", Mickaël Nogal reçoit à nouveau un accueil mitigé de la part des parties concernées.

Sa proposition de loi, qui sera déposée à la fin du mois avant d'attendre l'avis juridique du Conseil d'Etat, repose sur la consignation du dépôt de garantie auprès d'un administrateur de bien (même dans le cadre d'une location de particulier à particulier), la limitation des dossiers de candidature à un seul garant physique, et la création d'un

[Lire la suite sur Baticopro](#)

